

## L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU MAROC

### Informations générales

Nom officiel du pays : Maroc

Capitale : Rabat

Population : 32 309 239 habitants (Gentilé : Marocains, Marocaines)

Langue officielle : Arabe et Tamazight

>Autres langues : dialecte arabe *darija (hassani* dans le sud), chleuh, rifain, français, espagnol.

Membre du dispositif « Centres pour les études en France » depuis 2005

### Le système d'enseignement secondaire

Il existe trois filières dans l'enseignement secondaire permettant l'accès à l'enseignement supérieur au Maroc :

-Une **filière générale** découpée en trois sections: lettres modernes, sciences mathématiques et sciences expérimentales, elles-mêmes subdivisées en mentions :

Lettres et sciences humaines: mention lettres modernes ; mention sciences humaines

Sciences mathématiques : mention sciences mathématiques A ; mention sciences mathématiques B

Sciences expérimentales : mention sciences de la vie et de la terre /physique-chimie / sciences agronomiques

La scolarité s'effectue en **3 ans** (une année de tronc commun, commune à la filière générale et à la filière technique et professionnelle, et deux années de spécialisation).

-Une **filière technique** découpée en trois sections : sciences économiques et gestion, sciences et technologies électriques, sciences et technologies mécaniques. La scolarité s'effectue en **3 ans** (une année de tronc commun, commune à la filière générale et à la filière technique et professionnelle, et deux années de spécialisation).

-Une filière d'**enseignement traditionnel religieux**, appelée « enseignement originel », qui a pour objectif de former des compétences dans les disciplines islamiques (droit musulman, langue arabe, histoire et civilisation arabes, etc.), découpée en deux mentions : scientifique, et juridique et littéraire.

L'enseignement se fait en Arabe. Il est obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans. La fin des études secondaires est sanctionnée par un diplôme appelé le baccalauréat. Les candidats à cet examen le passent en général à l'âge de 18 ans.

Les curricula se composent en général de trois catégories principales de matières obligatoires, dont le poids relatif (en termes de nombre d'heures de cours et de coefficient) varie selon la section et la spécialité choisies :

à Littérature-Langues-Instruction islamique-Education physique-Traduction  
Mathématiques- Sciences naturelles-Sciences physiques  
Sciences sociales (histoire et géographie)

Pour obtenir le baccalauréat, les élèves doivent obtenir une moyenne générale supérieure à 10/20, au terme de trois types d'épreuves :

- Evaluation en contrôle continu sur l'ensemble des matières pendant la dernière année du cycle secondaire (équivalent de la terminale en France). Ce contrôle continu compte pour 25% de la note finale.

- Certaines matières (langue arabe, première langue étrangère, éducation islamique et histoire – géographie) sont évaluées lors d'un examen régional organisé à la fin de la première année de spécialisation du cycle secondaire (équivalent de la première en France). Le résultat de cet examen compte pour 25% de la note finale.

- Le reste des matières est évalué lors d'un examen national organisé à la fin de la dernière année du cycle secondaire (équivalent de la terminale en France). Le résultat de cet examen compte pour 50% de la note finale.

En 2013, on compte 1444 établissements d'enseignement secondaire (506 privés et 937 publics) dans le pays, pour un total de 879 269 élèves inscrits dans le public (tronc commun, 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> année confondues) et 81 234 élèves inscrits dans le privé. Les statistiques de réussite au diplôme de fin d'études secondaires ne sont disponibles que pour les élèves inscrits dans le public. En juin 2011 (dernière année disponible) le nombre de candidats à l'examen national du baccalauréat dans le public était de 382 293, pour un nombre d'admis de 177 490 (soit un taux de réussite de 46.42%).

Attention, il convient de garder à l'esprit que la note obtenue à l'examen national ne compte que pour 50 % de la note globale du diplôme, et que les résultats aux épreuves régionales validées l'année précédente et le contrôle continu des notes de la dernière année du lycée comptent chacun pour 25% de la note globale. Il est donc possible d'obtenir son baccalauréat sans pour autant être admis à l'examen national.

Toujours en juin 2011, 90 436 élèves étaient candidats aux épreuves régionales (qui se déroulent à la fin de la première année de spécialisation, soit l'équivalent de la Première en France) de la section Lettres et Sciences Humaines, pour 34 394 admis (soit un taux de réussite de 38%).

Ils étaient 5 530 à présenter les épreuves régionales de l'Enseignement Originel, et 2 077 à être admis (taux de réussite de 37.55%). On dénombrait également 348 679 candidats aux épreuves régionales du baccalauréat « Sciences » pour 157 900 admis, soit 45.28% de réussite. Enfin, on comptait aussi 28 084 candidats aux épreuves régionales du baccalauréat technologique (toutes sections confondues), dont 17 513 ont été admis (taux de réussite : 62.36%).

Dans l'ensemble, les très faibles taux de réussite s'expliquent en partie par la différence entre le nombre de candidats officiels aux épreuves et le nombre d'élèves se présentant réellement. En moyenne, en tenant compte de ce fort taux d'absence, le taux de réussite à chaque épreuve est de 10 points supérieur à celui affiché.

## **Etablissements français au Maroc :**

### **Casablanca**

-Lycée Lyautey (A.E.F.E) ; 260, Bd Ziraoui BP 6192 Casablanca

-Groupe Scolaire Massignon 2<sup>ème</sup> degré (OSUI) ; Quartier industriel Oukacha Lottisement Attawfiq Aïn Sebaa Casablanca 20000

### **El Jadida**

-Groupe scolaire Charcot (OSUI) ; Avenue Ahmed Chawki El Jadida 24000

### **Rabat**

-Lycée Descartes (AEFE) ; Place Jean Courtin BP 768 - Rabat Agdal Rabat 10106

-Groupe Scolaire André Malraux (OSUI)

MALRAUX ZAERS ; Rue K'tama - Souissi

MALRAUX ORANGERS ; 1, av. Al Ghazali - Orangers - Rabat 10000

### **Meknès**

-Lycée Paul Valéry (AEFE) ; Boulevard Moulay Youssef B.P. S/34 Meknès 50001

### **Agadir**

-Lycée Français d'Agadir (OSUI) ; Baie d'Agadir Quartier Founty BP 183 Agadir 80000

### **Marrakech**

-Lycée Victor Hugo (AEFE); Route de la Targa BP 2406 Marrakech 40000

### **Tanger**

Lycée Regnault (AEFE) ; 13, rue Allal ben Abdallah BP 413 Tanger 90000

Pour l'ensemble de ces établissements, les bacheliers de l'année, ou de l'année précédente sont exemptés d'entretien et de frais Campus France.

**A noter** : en partenariat avec les lycées français, certains établissements ont créé en 2013 des sections bilingues à vocations à mener à un baccalauréat marocain à option « section internationale ».

## **Le système de l'enseignement supérieur**

**>Panorama général de l'enseignement général au Maroc**

***Le réseau des établissements d'enseignement supérieur***

Le système de l'enseignement supérieur au Maroc comprend :

- 15 universités, accueillant plus de 500 000 étudiants, proposant des filières ouvertes à tous les bacheliers comme des filières sélectives.
- les établissements dits de formation des cadres relevant de ministères autres que celui de l'enseignement supérieur mais rattachés à la direction de la formation des cadres de ce dernier. Leur accès se fait sur concours et ils accueillent environ 25 000 étudiants.
- les établissements privés, qui comptent environ 35 000 étudiants.
- les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), les BTS et les CFI (Centres de Formation des Instituteurs), qui relèvent du Ministère de l'Education Nationale et rassemblent environ 15 000 étudiants.

Par ailleurs, l'essentiel de la formation professionnelle relève de l'action de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT), organisme géré par l'État, les professionnels et les salariés. L'OFPPT regroupe à lui seul 85 établissements, délivrant des diplômes allant de niveau Bac -3 à Bac+3 (le niveau de technicien est ouvert à ceux qui ont le niveau bac ; technicien spécialisé : bacheliers et titulaires de licences).

### ***L'accès à l'enseignement supérieur***

L'université marocaine est accessible à tous les bacheliers, et la très grande majorité des étudiants suivent un cursus dans un des 56 établissements de l'enseignement supérieur public dont l'accès n'est pas sélectif en première année. Mais l'université publique a également vocation à dispenser une formation d'excellence aux meilleurs étudiants, et comprend 61 écoles effectuant une sélection à l'entrée par le biais d'un concours ou d'un recrutement sur dossier.

L'accès aux « établissements de formation des cadres » (équivalent des Grandes Ecoles françaises) se fait sur concours.

### ***Les types de cycle***

A l'exception notable de l'université anglophone d'Al Akhawayn, qui conserve un système Bachelor en 4 ans, le LMD prévaut ; les masters ont été installés à la rentrée 2006 ; les « centres d'études doctorales » ont été mis en place en 2008.

Des formations courtes (équivalent Bac +2) professionnalisantes sont également proposées dans certains lycées ou dans des Ecoles Supérieures de Technologies (comparables aux IUT français).

### ***Les diplômes de l'enseignement supérieur***

Les principaux diplômes sont :

- Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG) / 2 années d'études après le baccalauréat / similaire à l'ancien diplôme français
- Diplôme d'Etudes Universitaires Professionnelles (DEUP) / 2 années d'études après le baccalauréat / similaire au DEUG, sans vocation à poursuite d'études (professionnalisation directe).

- Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) / 2 années d'études après le baccalauréat / sans vocation à poursuite d'études, composante technique
- Diplôme de Technicien spécialisé (DTS) / 2 années d'études après le baccalauréat / sans vocation à poursuite d'études, composante technique
- Licence / 3 années d'études après le baccalauréat / similaire au diplôme français
- Master / 5 années d'études après le baccalauréat / similaire au diplôme français
- Doctorat / 8 années d'études après le baccalauréat / similaire au diplôme français
- Diplômes d'ingénieurs d'Etat / 5 années d'études après le baccalauréat (2 années de classes préparatoires + 3 ans de cycle ingénieur) / accès au cycle ingénieur soit par concours après une classe prépa effectuée dans un lycée, soit à la suite d'une prépa intégrée à l'école

### **La mobilité étudiante du Maroc vers la France**

- Nombre total d'étudiants en mobilité: 42.800 en 2010 (+ 8 % entre 2007 et 2010, 11.13%)
- Nombre total d'étudiant en mobilité vers la France: 32.482 en 2011-2012
- Nombre total d'inscrits en stock dans les EES français : 21 222 en université en 2012 (-2.2% sur la période 2008-2012)
- Principaux domaines d'études visés : Sciences, Economie, Lettres et Sciences Humaines, Médecine
- Evolution de la mobilité vers la France : (nombre de visas pour étude délivrés) : 6 659 en 2007, 7 191 en 2008, 9 973 en 2009, 9 345 en 2010, 10 099 en 2011.

### **Autre :**

- Principales destinations à l'étranger pour études : 1) France ; 2) Espagne (3514 étudiants en 2010), 3) Allemagne (3 306 en 2010), 4) Italie (1 554 en 2010), 5) Etats-Unis (1 110 en 2010)

### **Les principaux programmes de bourses entre le Maroc et la France**

Le poste déploie une intense activité en termes de bourses (BGF) dirigée exclusivement vers les étudiants d'excellence (admission en écoles poste CPGE et doctorats) dans une programmation concertée avec les autorités marocaines.

Le gouvernement marocain développe également un programme de bourses sur mérite et critères sociaux avec des montants moindres.

### **Autres informations sur l'enseignement au Maroc**

#### **La situation générale de l'enseignement supérieur**

- Le déroulement des études supérieur au Maroc est globalement satisfaisant, mais le pays doit faire face au défi majeur que représente l'afflux démographique : depuis 2008, les effectifs étudiants ont

augmenté de 44%. Malgré d'importantes réformes et des efforts financiers importants de la part de l'Etat, cela se traduit par une pénurie de personnels encadrants et de locaux adaptés.

Ces problèmes ne se font pas sentir de façon homogène, et l'on note de grandes disparités selon le type de filière choisie. Ainsi, les taux d'encadrement, de 38 étudiants par enseignant en moyenne, varient fortement d'un établissement à l'autre. S'il est relativement bon dans les filières sélectives (16 étudiants par enseignant), il grimpe à 62 pour les filières ouvertes.

On notera par ailleurs l'opposition public/privé : si les étudiants favorisent en majorité des cursus dans des établissements publics, car ils permettent d'obtenir un diplôme étatique (à la différence des diplômes du secteur privé, qui ne sont pas reconnus au niveau national), les dysfonctionnements du système (sureffectifs, manque d'encadrement, fort chômage des diplômés) nuisent à l'image de l'enseignement public.

### **Pour plus d'informations**

Lien vers le site CampusFrance du pays : <http://www.maroc.campusfrance.org/>

Lien vers la fiche Curie :

Contact : 2, rue Al Yanboua – 10000, Rabat, MAROC Tél. : (+212) 05.37.21.08.00

Sylvain Quatravaux, Responsable de la procédure CEF ([sylvain.quatravaux@institutfrancais-maroc.com](mailto:sylvain.quatravaux@institutfrancais-maroc.com))

Tél. : (+212) 05.37.21.08.06

Chantal Chaulet, Responsable de la communication et du développement ([chantal.chaulet@institutfrancais-maroc.com](mailto:chantal.chaulet@institutfrancais-maroc.com)); Tél. : (+212) 05.37.21.08.08

Date de création de la fiche : 31/10/2013